



Comité Lyonnais de Bridge

100 route de Paris
69260 CHARBONNIERES LES BAINS

☎ : 04.78.42.10.89

Mail : secretariat.colybridge@gmail.com

Site : colybridge.fr

Convocation : ½ Finale Challenge Printemps x 2

Les détails d'organisation ci-dessous constituent votre convocation à cette compétition.

Date : **Vendredi 6 mars 2026**

Lieu : **Maison du Bridge**
100 route de Paris
69260 Charbonnières-Les-Bains
Tél : 04.78.42.10.89

ATTENTION : le stationnement en dehors du parking couvert vous expose à une amende de 135 €.

Nombre de paires : 53 paires

Organisation : 2 séances de 16 donnes

Droits de table : 40 € par paire (par chèque)

Horaires : *Les équipes doivent se présenter au moins 15 minutes avant la compétition*
13 h 30 – 16 h 00 - (Fin vers 18 h 30)

Arbitre : **Jean-Baptiste LAINE : 06.51.59.11.84**

Nombre de qualifiés : environ 34 paires

Finale de comité : soit le vendredi 27 mars 2026 à la Maison du Bridge de Charbonnières-les-Bains
soit le samedi 28 mars 2026 à MEYZIEU

Si vous êtes qualifié, précisez votre souhait éventuel de date sur la feuille de résultat.

Si pour un cas de force majeure, votre équipe venait à déclarer forfait, je vous prie de prévenir le plus rapidement possible le secrétariat du Comité. Si cette défection survenait le jour de l'épreuve, prévenez l'arbitre.

Bien cordialement.

Godefroy de Tessières

☎ 06.23.14.62.55 – Mail : godefroy.de.tessieres@colybridge.fr

- **Pour accéder à nos locaux :**

Dirigez-vous vers le fond des Halles, et passez la porte située vers le magasin Bouillet (*pâtisserie*) pour accéder aux ascenseurs (**2^{ème} étage**).

Le dimanche : les Halles sont fermées et vous devrez passer par l'arrière du bâtiment (*vers un grand bac poubelles*). La porte d'entrée se trouve avant l'escalier de secours et le **code d'accès** est le : **1769**.

- **Nous vous rappelons** qu'il est interdit d'introduire des boissons autres que de l'eau et de se restaurer dans les salles de jeu.

Par décision du Bureau Exécutif, l'introduction de boissons alcoolisées est strictement interdite au sein de la Maison du Bridge.

- **Pour vous garer : le parking est signalé après l'esplanade des Halles de l'Ouest.**

Garez votre voiture au **4^{ème} sous-sol** du bâtiment des Halles. Il est entièrement réservé aux bridgeurs au tarif préférentiel de 6 € (forfait)